Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 30/08/2023

DUPRE SEBASTIEN les délices du gaulois distributeur n°siret 49525315500040 rappelle pâté de tête



- Noms des modèles ou références concernés : **pâté de tête**
- Marque : **les délices du Gaulois**
- **Lot 53**
- Conditionnements : **vendue à la coupe dans papier alimentaire**
- Date début/fin de commercialisation : **du 04/08/2023 au 05/08/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **non**
- Informations complémentaires : **fabrication du produit du pâté de tête le mercredi 2 août 2023**
- Zone géographique de vente : **19520 cublac**
- Distributeurs : **les delices du gaulois**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence de danger Listeria monocytogènes suite à un auto contrôle**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 29 septembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0627674514**
- Informations complémentaires publiques : **un geste commercial sera fait**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre